

Certificat C2i® Niveau 2 Métiers de la santé

Daniel Pagonis

Chef de projet
SDTICE

Pierre Gillois

Chef de projet
adjoint
SDTICE

Généralités

- Contexte
 - Continuité de la circulaire instituant le Niveau 1
Avril 2005
- Objectifs
 - Développer, renforcer et valider la maîtrise des TIC par les futurs professionnels de la Santé.
 - Ce certificat attestera les compétences communes et nécessaires aux professions de la santé, pour **l'exercice de leur métier** dans ses dimensions professionnelles, déontologiques et citoyennes.

Cibles & Temporalité

- Limité aux études de médecine, de pharmacie et de dentaire.
 - Réflexion prévue sur l'extension aux autres professionnels de santé
- **Formation initiale ET continue**
- Idéalement juste avant leur arrivé sur le marché du travail (3^e cycle).

Contenu du référentiel V2

- Objectif d'attester les savoir-faire et connaissances sur **4 chapitres**
 - L'information en santé: documentation
 - L'information en santé: juridique
 - Sécurité et travail collaboratif en santé
 - Systèmes d'informations de santé
- cf. **circulaire n°2009-1006** du **6 mars 2009**
(BO n° 13 du 26 mars 2009) C2i® niveau 2 “Métiers de la santé” V2
- **16 items**

Chapitre 1. Information en santé

Documentation

1.1 Utiliser les outils de codification de l'information en santé
(SNOMED, CIM; CCAM; Mesh ...)

1.2 Rechercher des informations en santé sur Internet
(embase; thériaque; medline; AFSSAPS; HAS...)

1.3 Évaluer la qualité de l'information en santé sur Internet
(HON code; Netscoring...)

1.4 Mettre en œuvre une veille documentaire professionnelle
(logiciels d'archivage; fils RSS; logiciels de bibliographie: Bibus, BibDesk, Zotero, Jabref...)

Déclinaison de chaque item

- **1.1 Utiliser les outils de codification de l'information en santé**
- ==> Utiliser les outils (logiciels) de la Classification Internationale des Maladies (CIM), de la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM), du Medical Subject Headings (MeSH), SNOMED, et des méta-thésaurus UMLS ; d'autres classifications existent en pharmacie (ex : classification ATC), en médecine générale ou dans différentes spécialités (ex : MedDRA pour la pharmacovigilance)

Chapitre 2. Information en santé Juridique

2.1 Respecter les règles encadrant le secret professionnel, la confidentialité et la vie privée

Protection intimité/ code de santé publique / codes de déontologie / obligation des fonctionnaires...

2.2 Respecter les règles relatives au traitement automatisé des données à caractère personnel

Loi « informatique et libertés »; droit d'accès, de rectification; opposition, conservation, transmission de données personnelles...

2.3 Expliquer au patient les règles d'accès aux données concernant sa santé

Loi du 4 Août 2002; information du patient; accès direct au dossier médical; information médicale partagée

2.4 Respecter les règles relatives à la propriété intellectuelle des contenus numériques

Droit d'exploitation et d'exceptions au droit d'auteur

Chapitre 3. Sécurité et Travail collaboratif en Santé

3.1 Identifier les enjeux et les risques liés à la sécurité des données

Détérioration; perte, vol, usurpation d'identité...

3.2 Appliquer les méthodes et les outils de sécurisation des échanges de données

Identification; authentification; chiffrement; signature électronique; certification...

Cahier des charges du dispositif info / systèmes de sauvegarde /

3.3 Utiliser les dispositifs de formation et d'évaluation à distance

Plateforme d'apprentissage à distance, environnements virtuels d'apprentissage...

3.4 S'initier aux outils collaboratifs dans le cadre de sa pratique professionnelle

- Courriel; vidéoconférence; forum; télémédecine...

- gestion de projets; agenda partagé; gestion de tâches...

Outils collecticiels, de gestion de groupe (groupware; workflow...)

Chapitre 4 – Systèmes d'information

4.1 Maîtriser les éléments fondamentaux du dossier électronique de santé

Dossier de santé patient (DMP, DPP..); Mobilité du dossier patient

4.2 S'initier aux systèmes d'information administrative et médico-économique

Cahier des charges fonctionnel et technique; organisation et coûts de la maintenance de logiciels...

4.3 S'initier aux systèmes d'information clinique

Télémédecine, DMP, réseaux de soins...

4.4 S'initier aux dispositifs d'aide à la décision clinique et thérapeutique

Outils d'aide à la décision; interactions médicamenteuses... Guide des bonnes pratiques; EPP; évaluation des compétences...

Organismes délivrant le C2i

- **établissements publics d'enseignement supérieur** relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, et qui adhèrent au présent cahier des charges
- peut être organisé, le cas échéant, par **plusieurs établissements relevant ou non** du ministère chargé de l'enseignement supérieur, qui s'associent par voie de **convention**, afin de partager les ressources de formation et d'assurer en commun les responsabilités liées à la certification

Modalités d'inscription

- Est admis à s'inscrire au C2i® niveau 2 ou à postuler le C2i® niveau 2 “métiers de la santé” ==> tout candidat détenteur du C2i® niveau 1 **ou** justifiant des compétences correspondantes par une procédure de validation des acquis
- en formation **initiale ou continue**

Modalités d'enseignements

- Dispositif préconisé:
 - **test de positionnement**
 - puis **création d'un parcours personnalisé d'autoformation** utilisant les ressources mutualisées disponibles sur le DVD C2i® niveau 2 « métiers de la santé ».
- **D'autres modes pédagogiques** (tutorat en ligne, d'enseignements dirigés, expériences...) peuvent compléter ce parcours.
- Évalué à 4 ECTS (8-12h/1ECTS)
- Recommande **intégration dans les maquettes de formation.**

Exemple de Planification sur Grenoble

Étape 1	Présentation de la formation	2 h début année	Présentiel
Étape 2	Test de positionnement	1 mois	En ligne
Étape 3	Retour personnalisé sur test Auto formation Questions - FQL	2 mois	En ligne
Étape 4	Nouveau test de positionnement Réponses au Questions - SQR - TP (Med/Pharm/Odonto)	2 h/Thèmes 8h?/étudiants	Présentiel
Étape 5	Auto formation	3 mois	En ligne
Étape 6	Test de certification	2 h fin année	Présentiel

Modalités de certification en 2 parties

- une partie théorique:
 - d'une durée de 45 minutes,
 - sur la base de réponses apportées à un questionnaire de 48 questions couvrant les quatre domaines du référentiel national (trois questions par item).
- une partie pratique de validation des compétences:
 - Validation au travers d'activités ou d'épreuves sur les 4 domaines
- La certification C2i® niveau 2 « métiers de la santé » est attribuée après obtention de chacune des deux parties.

Modalités de validation

- Doivent être approuvés par les instances compétentes de l'université habilitée.
- Valables globalement pour l'université, devront être applicables à tout candidat à la certification.
- Sous réserve de ces conditions, l'université certificatrice a toute liberté dans le choix des modalités de certifications et dans l'organisation de celles-ci.

Jury

- Le président de l'université, procède à la désignation d'un jury présidé par un enseignant-chercheur.
- Le jury peut valider directement des compétences attestées par d'autres certifications reconnues dans un ou plusieurs domaines de compétences du référentiel national.
- Seul juge de l'attribution de ces validations, le jury peut aussi prendre en considération les acquis de l'expérience.

Plate-forme C2i ® Métiers de la santé

- Positionnement + Parcours pédagogique intégrant le DVD ressources C2i santé
- Certification

Le DVD

- Edition 2008-09
 - Ressources pédagogiques couverture à ~100%
 - Beaucoup de PDF... objectifs Mise à Jour et “format Breeze”
- Ressources de positionnement et de certification
 - Plate-forme (QCM) ~150 =>insuffisant objectifs > 800 QCM

- A terme = 100% professionnels de santé
- Les UFR impliqués dans les C2i

<http://www-sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/maee/sites/maeec2i/index.php>

**Plate-forme
téléchargeable
immédiatement**

Mentions légales

- L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.
- Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées au Ministère de l'Éducation Nationale Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - projet C2i métiers de la Santé.
- L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits à l'UFR de médecine, de pharmacie et odontologie des universités impliqués dans le C2i métiers de la santé, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.
- Ce document a été réalisé pour le projet C2i Niveau 2 métiers de la Santé - Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.